Vivre à Aydat

MARS 21

+++

AYDAT
FOHET
FONTCLAIRANT
LA CASSIÈRE
LA GARANDIE
LE LOT
LE MAS
PHIALEIX
POUDURE
PONTEIX
PRADES
ROUILLAS BAS
ROUILLAS HAUT
SAINT JULIEN
SAUTEYRAS
VERNEUGE
VEYRERAS

DOSSIER

++++++++

FLEURISSEMENT ET GESTION DURABLE *des espaces verts*

Edito

Aydatoises, Aydatois,

Nous n'avons pas encore vaincu cette crise sanitaire qui marque les esprits, frappe des familles et bouleverse notre économie. Mais la solidarité nous permet de faire face aux défis qui sont les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos commerçants, maintenir le service public. En attendant la vaccination, soyons positifs, patients et confiants pour l'avenir.

Nous voulons mener à bien les missions qui nous sont confiées et accompagner Aydat et tous ses habitants vers un meilleur avenir possible.

Nous travaillons avec conviction à la mise en œuvre des projets annoncés et dont vous pouvez suivre l'avancement dans ce bulletin.

Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de toute l'équipe municipale, élus et employés de la commune pour agir dans le sens de l'intérêt général.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Franck SERRE

MISE À DISPOSITION GRATUITE *de sachets de graines*

Comme chaque année, le SMVVA met à votre disposition des graines de fleurs sauvages locales pour le fleurissement des pieds de murs. Ces graines produites et mises en sachets à l'ESAT des Cardamines sont à retirer en mairie.

ÉLECTIONS *mode d'emploi*

Initialement prévues en avril, les élections Départementales et Régionales sont reportées les 13 et 20 juin 2021.

Inscription sur les listes électorales :

Si vous avez déménagé, vous pouvez directement vous inscrire en ligne sur www.service-public.fr ou en mairie au plus tard le 6ème vendredi avant le 1er tour.

LES COMITÉS *de villages*

Les comités de villages sont tous différents et même si certains sont toujours restés très actifs, on a vu des réunions se raréfier au fur et à mesure des années.

Leur relance était une promesse de M. le maire. Voici un premier pas avec la nomination des co-présidents élus lors du conseil municipal du 19 novembre dernier.

De même la charte qui rappelle les règles et les missions de ces comités a été approuvée.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et du couvre-feu, la reprise des réunions ne peut être organisée mais d'ici là vous pouvez contacter votre co-président élu, pour toute question concernant votre village.

VILLAGES	CO-PRÉSIDENTS ÉLUS
AYDAT / POUDURE	Michèle DEJOUX
FOHET / PRADES	Dominique GUITTARD
FONTCLAIRANT	Jean-Louis MALOCHET
LA CASSIERE	Christine PACAUD
LA GARANDIE	Laetitia FERRER
LE LOT	Claude DESSON
LE MAS	Marie AGULLO
PHIALEIX	Laure LEFEVRE
PONTEIX	Pascal MILLOT
ROUILLAS-BAS	Jean-François SAUTAREL
ROUILLAS-HAUT	Sandrine MARTIN
SAUTEYRAS	Delphine DELPEUCH-FAUGERE
VERNEUGE	Franck SERRE
VEYRERAS / SAINT-JULIEN	Maxime BANY

DU NOUVEAU *dans l'équipe*

» **EST PARTIE À LA RETRAITE :**
Le 31 décembre 2020, **Evelyne BERNARD,**
ATSEM aux écoles

» **NOUS A QUITTÉS :**
Le 1er janvier 2021, **Romain PENET,**
Agent technique à l'Espace Loisirs

» **EST REVENUE APRÈS UNE DISPONIBILITÉ :**
Le 1er janvier 2021, **Murielle PERSIL,**
Agent technique titulaire aux écoles

» **A CHANGÉ DE STATUT :**
Le 1er janvier 2021, **Damien BESSON,**
Stagiaire aux services techniques

CADEAUX *pour les aînés*

Depuis le début de la crise, la mairie et le CCAS ont été contraints de supprimer les activités et les rassemblements prévus.

Pour compenser l'annulation du repas de fin d'année, un bon d'achat de 20 € a été offert aux personnes de plus de 65 ans.

502 bons, utilisables dans les commerces de la commune ont été distribués. 429 ont été utilisés dans 11 commerces alimentaires ou de soins à la personne pour une somme de 7 194,43 €.

Cette opération ne remplace pas les moments de convivialité et d'échanges, mais il était important pour la mairie et le CCAS de faire un geste pour nos aînés.

Si vous avez besoin de soutien ou d'aide dans cette période d'isolement, vous pouvez contacter la mairie au 04 73 79 37 15. Les membres du CCAS sont disponibles pour vous accompagner.

NOËL 2020
Les agents communaux à l'honneur

Depuis 3 ans, le maire et le conseil municipal, organisent une matinée réservée aux employés en fin d'année. Ce 11 décembre 2020, sur fonds de COVID-19, ce moment de convivialité en mairie n'était pas envisageable.

Après une réflexion difficile, Franck SERRE a convié les agents à l'Espace Loisirs, le temps d'un discours, d'un mot à chacun, de la remise de bons d'achats et de chocolats.

Au cours de son intervention le maire a salué le professionnalisme dont les employés ont fait preuve lors de cette année si particulière. Chacun a travaillé avec rigueur et sérieux pour garantir le maintien du service à la population, malgré des protocoles stricts et évolutifs.

SOLIDARITÉ POUR LES ENFANTS
de la vallée de la Roya

La solidarité est une valeur forte de notre commune. Ainsi fin d'année 2020, une cagnotte sur la plateforme Leetchi a permis de récolter la somme de 1 430 € pour les écoles de la vallée de la Roya. Cet élan de solidarité de la part des Aydatois aux côtés de la mairie est une grande satisfaction, et encore plus dans cette période difficile pour tous.

BALADE UNESCO
rendez-vous le 4 juillet 2021

Aydat est la première commune sélectionnée par le journal La Montagne et le Conseil départemental pour le lancement des balades UNESCO.

3 parcours de randonnées seront balisés afin d'accueillir un large public pour la découverte de la Chaîne des Puys, à partir d'Aydat. Dès le début de la matinée, vous pourrez choisir 1 h, 2 h ou 3 h de balade. En partenariat avec la mairie et les associations aydatoises, de nombreux bénévoles seront sur place pour encadrer cet événement qui rassemblera certainement plus de 300 personnes.

UN OFFICE DE TOURISME *à votre service*

Aydat et son lac emblématique - le plus grand lac naturel d'Auvergne - font le bonheur des touristes en été. L'Office de Tourisme, installé à proximité immédiate de la plage, accueille depuis des années ces visiteurs en quête d'idées pour découvrir notre belle région.

C'est en effet ici, sur la commune d'Aydat, que l'Office de Tourisme intercommunautaire Mond'Arverne a installé ses quartiers. Un choix stratégique en termes de promotion touristique puisqu'il permet de capter l'important flux de touristes présents sur le site en période estivale. Aydat, c'est un lac et une plage

labellisée Pavillon Bleu, ce sont des volcans inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, mais c'est aussi et surtout un pôle d'excellence pleine nature reconnu au niveau régional qui propose de nombreuses possibilités pour s'aérer et se divertir !

Aydatoises, Aydatois, l'Office de Tourisme Mond'Arverne, au-delà de son rôle d'informer les touristes en visite chez nous, est aussi un lieu qui vous est destiné ! À Aydat, son bureau d'information touristique et sa boutique sont ouverts toute l'année. En véritable comptoir des animations locales, il centralise et diffuse l'offre de loisirs, d'événements et d'activités proposée à Aydat et sur l'ensemble du territoire communautaire, et la met à votre disposition. Il se tient également au courant de l'actualité locale... N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe, celle-ci se fera un plaisir de vous renseigner !

Contact : 04 73 79 37 69 – info@mondarverne.com / www.mondarverne.com

DÉCOUVERTE DES PUYS
de Combegrasse et Vichatel

Le Conseil départemental organise deux sorties accompagnées pour les amateurs de randonnées :

• **une promenade au crépuscule sur le puy de Combegrasse**, offrant un panorama sur le sud de la Chaîne des Puys et le massif des Monts Dores.

Samedi 26 juin - 20 h / 22 h - Niveau facile

• **une sortie sur le puy de Vichatel** pour découvrir le cône de scories dont le cratère est le 2ème plus profond de la Chaîne des Puys.

Dimanche 19 septembre - 15 h / 17 h - Niveau facile

Inscriptions en mairie dans la limite de 25 personnes par randonnée.

DE NOUVELLES ACTIONS *de communication*

Dès ce début de mandat, la municipalité souhaite développer davantage ses outils de communication, notamment ses outils de communication numériques.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE

En 2021, pour plus de proximité avec les administrés, le conseil municipal souhaite communiquer plus efficacement sur ses projets et actions. Un nouveau graphisme sera travaillé pour définir logo et lignes directrices de la communication. Une charte graphique se déclinera sur tous les nouveaux outils de communication.

LA PAGE FACEBOOK DE LA MAIRIE

Depuis l'été dernier, la mairie a lancé sa page Facebook. Outil simple et rapide pour communiquer sur les actions du quotidien. Il suffit de se connecter à la page : https://www.facebook.com/mairieaydat. C'est d'ailleurs l'outil choisi par Franck SERRE pour présenter ses vœux 2021 à tous, la traditionnelle soirée des vœux n'ayant pu avoir lieu. La vidéo a été vue 1 616 fois.

La page Facebook compte aujourd'hui 505 abonnés.

LA PARTICIPATION CITOYENNE AU CŒUR DU DISPOSITIF

Engagement fort de la nouvelle équipe élue, la mise en place d'une plateforme citoyenne est à l'étude pour 2021. Elle permettra de resserrer les liens et la proximité avec les Aydatois, associations, professionnels souhaitant participer à la vie communale.

Des outils en ligne seront mis en place pour que chacun puisse proposer des idées, participer aux grands projets de la mandature et devienne donc acteur de la vie locale.

L'ORGANISATION QUOTIDIENNE DE LA MAIRIE AVEC LE COUVRE-FEU

De nombreux projets et dossiers sont reportés à cause de la crise sanitaire. Le conseil municipal se tient depuis plusieurs mois à huis clos pour respecter les gestes barrières et les jauges autorisées. Des réunions avec des partenaires ou associations sont différées.

La possibilité de généraliser la visio-conférence a été étudiée mais les coûts afférents et les dysfonctionnements de la connexion internet dans certains villages et en mairie n'ont pu permettre la validation de cette piste.

2021 : REFONTE DU SITE INTERNET

Un projet participatif qui nous permettra de recenser les besoins et attentes des Aydatois afin de construire avec eux un site utile et informant chacun de la vie des villages.

LE SYNDICAT MIXTE *de Gestion Forestière*

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Le comité syndical du SMGF a été renouvelé lors du conseil municipal du 19 novembre 2020, avec l'élection à bulletins secrets de 21 délégués (un représentant de la commune, et 20 représentants des sections). Par souci d'équité et pour permettre à tous de rejoindre le SMGF, M. le Maire a souhaité que tous les conseillers municipaux présents sur les sections puissent être présents sur les listes.

La première réunion du nouveau comité le 12 décembre a été consacrée à l'élection du président et des membres du bureau, et à la constitution de commissions. Le bureau s'est ensuite réuni pour définir son fonctionnement interne.

Ont été élus :

- Président : Alain BRELURUT
- Membres du bureau : Claudette MERCIER (1ère vice-présidente), Mathias MASCLET (2ème vice-président), Serge HAWRO (trésorier), Michèle DEJOUX (secrétaire), Jean-François SAUTAREL, Franck SERRE.

Les trois commissions mises en place sont les suivantes : forêts (5 membres), finances (4 membres), aménagements et projets (7 membres).

Alain BRELURUT
Président

UN PROJET LAURÉAT DE LA FONDATION CHAÎNE DES PUYS - FAILLE DE LIMAGNE

Le projet porté par le SMGF a été sélectionné par le comité exécutif en octobre dernier et sera donc accompagné financièrement. Mixant des approches sylvicoles, pastorales, paysagères et touristiques, il a pour objectifs de désengorger le puy de Dôme et le puy de Pariou, de connecter le réseau d'itinéraires existants, pour permettre le prolongement de la boucle de Combegrasse avec Aydat et le château de Montlosier. Sont aussi prévues la création d'une estive au puy de la Rodde, la mise en valeur des formes géologiques du puy de Charmont, tout en privilégiant certaines essences forestières adaptées au changement climatique.

CHIFFRES & TENDANCES

Contexte de gouvernance territoriale

Depuis le 1er janvier 2017, Aydat fait partie de Mond'Arverne Communauté. La commune appartient aux territoires périurbains du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Clermont, qui constitue un espace de prospective, de projets et de planification.

Aydat adhère au parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

Via les délégations de compétences, la collecte des déchets est assurée par le Sictom des Couzes, l'approvisionnement en eau potable par le Syndicat Mixte de l'Eau (SME), la gestion de l'assainissement et la protection des milieux aquatiques par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA), la gestion de l'éclairage public par le SIEG.

Dynamiques démographiques

Avec 2 467 habitants au 1er janvier 2021, la population est toujours en augmentation (1,34 % par an). Le solde migratoire a porté la croissance entre 1975 et 2017, mais c'est désormais le solde naturel qui assure le renouvellement. Le seuil des 2 000 habitants a été franchi en 2008.

Evolution de la population entre 1968 et 2020

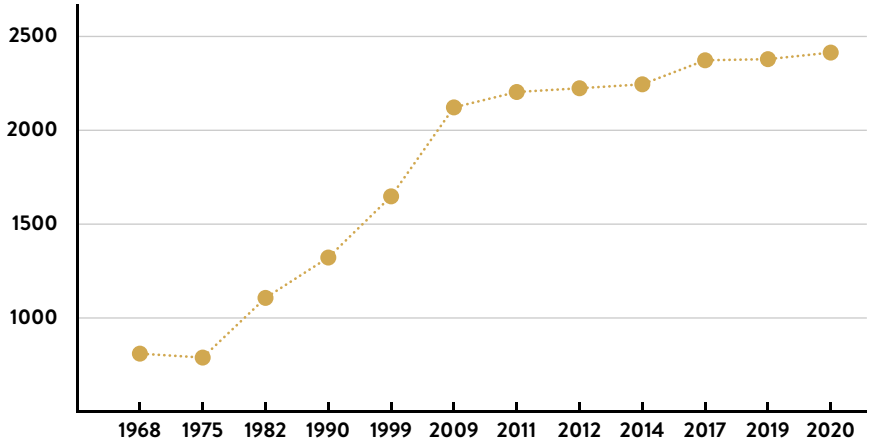

Il s'agit d'une population jeune (25 % de la population a moins de 20 ans), mais qui se trouve cependant en phase de vieillissement (23 % de la population a plus de 60 ans), comme l'ensemble du territoire national. L'âge médian était de 42 ans en 2017.

En 2017, la commune comptait 1 005 ménages dont 698 familles. Une famille compte au moins 2 personnes. Plus de 11 % des habitants vivent seuls ; les hommes plus souvent que les femmes. Les personnes seules et les couples sans enfant représentent 66 % des ménages.

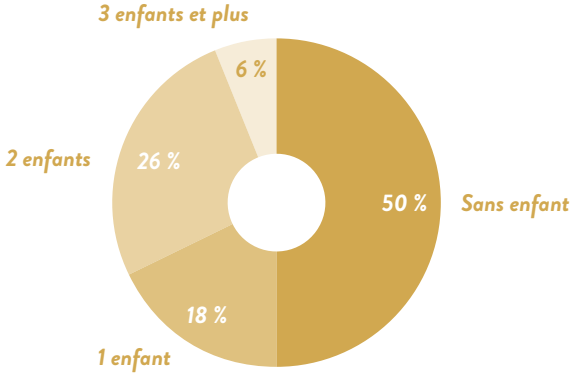

Répartition des couples selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

LANCEMENT DU *contrat territorial des 5 rivières*

Le contrat territorial des 5 rivières, porté par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) est un programme d'actions multithématique pour restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques des bassins versants des Assats, de l'Auzon, du Charlet, du Pignols et de la Veyre.

Les actions porteront notamment sur :

- le développement de pratiques agricoles favorables aux ressources en eau et aux milieux aquatiques,
- la réduction des pollutions d'origine domestique (travaux d'assainissement),
- la restauration des fonctionnalités des cours d'eau et des milieux humides (travaux de restauration du lit, des berges, de la végétation riveraine, effacement d'obstacles à la continuité écologique...).

Le programme est complété par des mesures d'accompagnement : animation, communication, suivi de la qualité de l'eau.

Sa mise en œuvre débute en 2021 pour 3 ans. Elle devrait se poursuivre de 2024 à 2026.

Sur le bassin de la Veyre, les enjeux portent notamment sur l'amont du lac d'Aydat. Il s'agit de compléter et renforcer les actions entreprises lors des contrats précédents : restauration de zones humides, restauration complémentaire de cours d'eau, suppression des derniers points noirs en matière d'assainissement, accompagnement des agriculteurs pour améliorer ou changer leurs pratiques, accompagnement des agriculteurs et collectivités pour la plantation de haies. Le contrat permettra de mettre en œuvre le plan de gestion de la zone humide du lac d'Aydat. De nouvelles actions seront aussi développées comme la recherche des résidus médicamenteux et de microplastiques dans l'eau ou encore la mise en place d'un réseau de suivi hydrologique.

Pour en savoir plus : www.smvva.fr.
Contact : elisabeth.saillard@smvva.fr
04 73 39 04 68

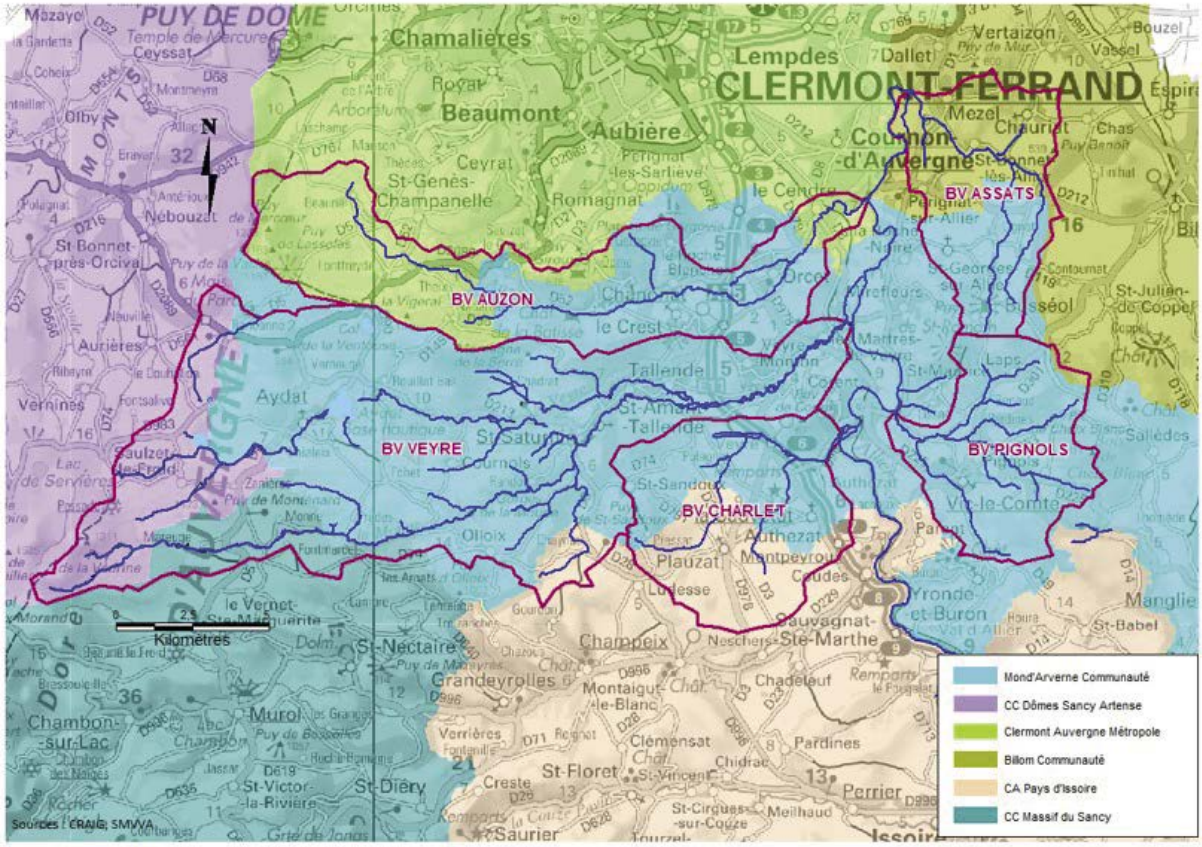

PAVILLON BLEU 2021 *depuis 2013 à Aydat*

Premier écolabel au monde, le Pavillon Bleu est remis chaque année aux communes qui mettent en œuvre une politique de développement touristique respectueuse de l'environnement et des citoyens.

L'obtention du label est conditionnée par le respect de critères articulés autour de grandes thématiques : environnement général, gestion de l'eau et du milieu, gestion des déchets, éducation et sensibilisation à l'environnement.

Activités prévues : nettoyage de printemps le 24 avril, exposition de plein air à partir de juin, animations scientifiques autour du plancton pour les familles avec une chercheuse du CNRS qui travaille déjà avec les écoles d'Aydat, découverte de la pêche no-kill et prêt de livres à la plage.

SCHÉMA *cyclable*

La commune souhaite se doter d'un schéma cyclable pour les habitants, les visiteurs et les touristes, de tous âges et de tous niveaux de pratiques.

Une politique cyclable doit assurer la sécurité des déplacements pour les personnes, celle du stationnement pour les vélos et des services encourageant et facilitant l'usage du vélo.

Une étude est en cours depuis février afin que les premiers aménagements soient prêts pour la saison. Ils se poursuivront dans le cadre d'un plan pluri-annuel s'étalant sur 5 à 10 ans. L'étude associera des acteurs locaux et des partenaires institutionnels.

SAGE ALLIER AVAL : *Inventaire des zones humides*

En août 2019, afin de préciser la connaissance des zones humides et de répondre aux demandes d'usagers (monde agricole, collectivités...), la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Allier aval porté par l'Etablissement public Loire s'est engagée à réaliser un inventaire sur son territoire d'intervention.

Celui-ci réalisé en partenariat avec le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon et aidé financièrement par le FEDER Auvergne et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, permettra d'améliorer les connaissances et l'information sur les zones humides inventoriées, en constituant un diagnostic homogène sur l'ensemble du territoire et un outil de planification et d'aide à la décision pour les acteurs de l'eau du bassin versant.

Il se base sur un premier travail réalisé par la CLE du SAGE Allier aval en 2012 sur lequel la présence de zones humides est repérée. Malgré cette première approche, ces zonages nécessitent des expertises de terrain.

La méthode a consisté à déterminer le caractère humide ou non des terrains à partir de zones pré-cartographiées et sur la base des habitats et de la flore présents (et par des relevés pédologiques si nécessaire).

Le porteur du projet souhaitant réaliser un travail centré sur la communication et la consultation, deux groupes de travail locaux, intégrant l'ensemble des acteurs concernés (élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, bénévoles d'associations, etc.) ont été proposés en janvier 2020 afin de présenter l'étude lors d'une démarche participative et interactive.

Pour plus d'infos : https://sage-allier-aval.fr/

CONCESSIONS FUNÉRAIRES *abandonnées*

La mairie va mener une campagne de réhabilitation des concessions abandonnées dans les cimetières pour satisfaire une demande croissante d'emplacements mortuaires.

L'état d'abandon se fonde sur ces critères : aucune inhumation sur site depuis 10 ans ; le contrat excède 30 années ; aucun organisme public n'entretient la concession si elle est centenaire ou perpétuelle. Sont concernés les monuments délabrés, effondrés, envahis de végétation, toutes les sépultures qui présentent un risque quelconque.

Pour la procédure de reprise, une visite de la tombe est organisée par la mairie afin de constater le manque d'entretien, un mois après que les proches et les ayants droit ont été avertis par lettre recommandée. S'ils ne sont pas connus, les dates et heures de la visite sont affichées en mairie et au cimetière.

Un procès-verbal constate l'abandon de la tombe en présence des ayants droit et du maire ou de leurs représentants. Ce PV mentionne l'emplacement de la tombe, décrit son état, précise la date du contrat et l'identité des contractants, le nom des inhumés. Il doit être signé par les personnes présentes.

Le procès-verbal validé doit alors être diffusé. Sa publicité est assurée par une lettre recommandée adressée à la famille assortie d'une mise en demeure ordonnant la remise en état de la tombe. Pendant un mois le procès-verbal est placardé à l'entrée de la mairie et du cimetière. Un panneau "concession abandonnée" est placé sur la tombe concernée.

Trois ans après, on effectue un second procès-verbal selon les mêmes procédures d'élaboration et de publicité qui vérifie si la tombe a été réparée ou pas. Si c'est le cas, la procédure de reprise est immédiatement suspendue.

Sinon, un mois plus tard, le conseil municipal statue sur la reprise éventuelle de la concession par la commune. Seul le maire peut valider ou non la décision du conseil. Un arrêté municipal officialise la reprise de la concession. On procède à l'exhumation des restes qui sont placés dans l'ossuaire ou incinérés, avant de disposer à nouveau de l'emplacement.

LA VÉGÉTALISATION *des cimetières*

A l'automne 2018, les allées du cimetière d'Aydat ont été végétalisées pour limiter l'ambiance très minérale du site mais également en simplifier l'entretien. Ce test sur deux années a été concluant. Il a ainsi été décidé de poursuivre l'action sur les cimetières de Rouillas-Bas, Ponteix et Fohet.

TAXE D'AMÉNAGEMENT *2021*

La Taxe d'Aménagement est un impôt local perçu par la commune, le département et la région sur toutes les constructions, reconstructions ou agrandissements qui nécessitent une autorisation d'urbanisme.

Créée en 2012 pour remplacer la Taxe Locale d'Equipement, la TA est une recette fiscale permettant de financer les travaux d'infrastructure (voiries, réseaux...).

Révisables chaque année, les taux communaux n'avaient pas été revus depuis sa création.

Pour répondre à l'évolution du territoire, le conseil municipal a voté de nouveaux taux. Depuis le 1er janvier ceux-ci sont de 4 % sur l'ensemble du territoire communal et de 10 % sur les zones AUg.

Des abattements législatifs sont automatiques sur certains locaux, toutefois la commune a souhaité, comme le lui permet le code de l'urbanisme, exonérer certaines constructions de la part communale.

Le saviez-vous ?

Une aération quotidienne de dix minutes permet d'évacuer les polluants (poussières, microbes, bactéries, émanations du mobilier). Cette aération prend encore plus d'importance quand nous utilisons des produits d'entretien ou lors d'une activité produisant beaucoup d'humidité (cuisson).

Entretenir le matériel en matière de qualité de l'air permet son bon fonctionnement :

- nettoyer tous les mois les bouches d'entrée et d'extraction d'air,
- changer les filtres de la VMC double flux tous les 6 mois,
- nettoyer le compartiment moteur de votre VMC simple ou double flux tous les ans,
- faite nettoyer par un professionnel vos gaines de ventilation tous les 5 à 10 ans,
- nettoyer les filtres de notre hotte de cuisine...

CHIFFRES & TENDANCES

Géographie et environnement

La commune est située au cœur du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dans le massif des monts Dômes, au sud de la chaîne des Puys. Elle est constituée de 17 villages et de 7 lieux-dits. Sa superficie est de 50,22 km^2, ce qui la classe parmi les plus grandes communes du département.

Aydat offre une topographie contrastée entre plateaux, puys et vallées encaissées ; l'altitude s'étage de 650 à 1150 m.

La commune est traversée par la cheire d'Aydat, coulée de basalte issue des puys de La Vache et de Lassolas. Cette coulée longue de 14 km a créé un barrage naturel qui a provoqué la formation du lac d'Aydat alimenté par la Veyre et celui de La Cassière rempli par les eaux de pluie et de ruissellement.

Le territoire est couvert à 54 % par des terres agricoles et naturelles, à 42 % par des forêts et à 4 % par l'urbanisation. Le ruisseau et l'étang de Randanne, la Veyre, la Monne et leurs affluents, ainsi que deux lacs et la zone humide du lac d'Aydat, constituent des milieux hydrographiques reconnus, gérés dans le cadre du Contrat des 5 rivières par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon.

Près de 70 % du territoire est inventorié ou protégé pour ses milieux naturels : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique, Natura 2000, Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux.

Les sites classés et inscrits couvrent près de la moitié de la commune (chaîne des Puys, lac d'Aydat) qui fait partie du périmètre de Chaîne des Puys – Faille de Limagne classé au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

LES SERVICES TECHNIQUES *de notre commune*

Chaque jour, vous les rencontrez ou les croisez dans leurs fonctions. Les services techniques sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Ils contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus pratique.

L'équipe est composée de 8 personnes. Leurs missions sont diverses et nombreuses tout au long de l'année.

LA VOIRIE :

- Balayage/état routier,
- Signalisation verticale et horizontale,
- Nettoyage des fossés et accotements,
- Désencombrement des voiries,
- Entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales,
- Campagnes d'enrobés à froid pour reboucher les nids de poules...

LES ESPACES VERTS ET LES TERRAINS :

- Taillage,
- Élagage,
- Fleurissement,
- Fauchage, débroussaillage,
- Entretien des espaces verts,
- Propreté (déchets, incivilités),
- Suivi et entretien de l'aire de camping-cars ainsi que de la plage,
- Arrosage des fleurs et du terrain de foot...

LES BATIMENTS :

- Entretien courant,
- Petites réparations...

Les services techniques sont également sollicités lors de l'organisation des manifestations de la commune (montage/démontage de barnums, installations matérielles, etc.).

En cas de besoin, les demandes doivent toujours être adressées à l'accueil de la mairie. L'information sera transmise aux services techniques ou à l'élu concernés.

ZOOM SUR *le déneigement*

Cette année, l'enneigement a été exceptionnel. Les services techniques étaient donc d'astreinte 7 j/7 pour agir au plus vite pour le déneigement des routes. Travail important car Aydat est composé de 17 villages. Il faut donc organiser au mieux les interventions pour la sécurité de tous. Pendant les fêtes, les agents étaient sur les routes tous les jours y compris pour Noël et le Nouvel An.

Pourquoi l'usage du sel n'est pas forcément la bonne solution

Lorsque les températures sont en-dessous de -5°, le sel n'agit plus.

Concernant l'environnement, ce sel engendre une pollution saline des bords de route, des eaux de surface, mais aussi des nappes phréatiques. Cela a un impact sur les sols, perturbe le système racinaire des plantes, bouscule les écosystèmes aquatiques (rivières et lacs) et favorise la corrosion de certaines infrastructures métalliques.

La commune privilégie donc la pouzzolane, moins néfaste pour l'environnement, plus performante sur les routes moins fréquentées.

2020 : *l'urbanisme en quelques chiffres*

Les travaux de construction, d'aménagement, même les plus minimes (réfection d'une toiture, changement de menuiseries...) nécessitent une autorisation d'urbanisme. Hormis les Certificats d'Urbanisme informatifs appelés CUa, l'ensemble des demandes sont traitées par le service ADS* du Grand Clermont. Ce dernier vérifie que la demande est conforme au code de l'urbanisme et au document d'urbanisme en vigueur sur la commune (Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2018).

**ADS : Autorisation du droit des sols*

Type de demande	Nombre de demandes traitées
CUa : Certificat d'Urbanisme informatif	165
CUb : Certificat d'Urbanisme opérationnel	7
DP : Déclaration préalable	95
PC : Permis de Construire	46
PD : Permis de Démolir	1
PA : Permis d'Aménager	0

L'ESPACE DÉTENTE *prêt pour la réouverture*

Après de longs mois de travaux contrariés par la crise sanitaire, les protocoles, les vacances et les difficultés d'approvisionnement, l'espace détente de l'Espace Loisirs est enfin prêt à rouvrir au public dès que la situation sanitaire le permettra.

Vous pourrez y découvrir de nouveaux vestiaires, des sanitaires tout neufs et accessibles aux handicapés. L'espace comprenant le jacuzzi, le hammam et le sauna a été entièrement réaménagé et sera désormais accessible à l'aide d'un badge. Le nombre de personnes et le temps de présence seront limités, à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

COÛT DES TRAVAUX :
268 869.73 € HT

Lot 1 - Maçonnerie : 21 200.00 €
Lot 2 – Menuiseries extérieures : 66 267.00 €
Lot 3 – Menuiseries intérieures : 23 068.04 €
Lot 4 – Plâtrerie / Peinture : 9 500.00 €
Lot 5 – Electricité : 19 567.62 €
Lot 6 – Chauffage / Ventilation / Plomberie : 767.07 €
Lot 7 – Balnéothérapie : 65 000.00 €
Lot 8 – Revêtements de sols collés : 26 500.00 €

COÛT DE L'OPÉRATION :
350 000.00 € TTC

SUBVENTION RÉGION AUVERGNE - RHONE-ALPES :
80 000.00 €

DOSSIER

FLEURISSEMENT ET GESTION DURABLE *des espaces verts*

La commune bénéficie d'un **cadre naturel exceptionnel** : puys et lacs se côtoient et font de notre commune une destination prisée.

En participant au **label « Villes et villages fleuris »**, notre commune s'implique dans une démarche qui va bien au-delà du classement et de la compétition.

Si le levier est bien le fleurissement, les enjeux dépassent largement la simple distinction esthétique : ils sont sociaux, environnementaux, touristiques, économiques et techniques.

Aydat est récompensé **depuis 2017** pour son engagement dans une politique de fleurissement et de respect de l'environnement avec **l'obtention de la 1ère fleur**. Notre commune vise a minima le maintien de la fleur lors de la prochaine visite du jury en 2022.

Différentes actions ont ainsi été mises en œuvre par le service « espaces verts » :

- Mise en valeur du petit patrimoine bâti ;
- Gestion différenciée des espaces verts ;
- Végétalisation des cimetières ;
- Techniques alternatives d'entretien : paillage des massifs ;
- Composition de massifs durables : les vivaces ont remplacé les annuelles dans les massifs. Il ne reste que les chrysanthèmes et les pensées ainsi que les bulbes de tulipes en annuelles ;
- Entretien sans pesticide ni produit phytosanitaire.

LES ENJEUX ACTUELS ET FUTURS

Le label fleuri engage la commune dans une vision dynamique des enjeux d'aménagement du territoire. Il faut donc questionner et remettre en cause certaines pratiques et habitudes :

- **Pour protéger et respecter l'environnement** en économisant les ressources en eau et en adaptant les techniques culturales :
  - améliorer la gestion de l'eau ;
  - se questionner sur l'usage des jardinières et suspensions qui représentent une consommation de 50 000 litres d'eau potable pour deux mois et demi de la période estivale ;
  - utiliser pour les futurs fleurissements une palette de plantes végétales vivaces, mellifères, rustiques jusqu'à -15°C.
- **Pour améliorer le cadre de vie :**
  - fleurir les pieds de mur des bâtis pour embellir le visuel et réduire le temps passé au débroussaillage ;
  - aménager les sorties et entrées de villages quand cela est possible.
- **Pour favoriser la cohésion sociale :**
  - lancer un projet de fleurissement participatif.
- **Pour accueillir des touristes :** attractivité d'une commune propre, agréable et bien fleurie.

UN PLAN D'EMBELLISSEMENT SUR 4 ANS

Aydat fait partie des plus grandes communes du département avec une superficie de 50 km² et 17 villages. Travailler parallèlement sur les 17 villages n'étant pas possible, il est proposé un plan d'aménagement sur 4 ans :

2021	2022	2023	2024
Aydat *Sauteyras* *Verneuge* *Fontclairant* *Le Mas*	*Phialeix* *Rouillas-Haut* *Le Lot* *Rouillas-Bas*	*Poudure* *Ponteix* *Prades* *La Cassière*	*Saint Julien* *Fohet* *La Garandie* *Veyreras*

Les 5 premiers villages ont été choisis pour leur aménagement actuel et leur proximité avec Aydat afin de proposer un potentiel circuit au jury du label.

Pour embellir les villages au plus près de vos besoins, il vous est proposé une visite participative où nous pourrons penser ensemble les aménagements futurs.

Les visites auront lieu les samedis :

- Le Mas - place des Puits : 27 mars - 10 h
- Fontclairant - place de la Source : 27 mars - 14 h
- Aydat - place de la Mairie : 3 avril - 10 h
- Sauteyras - Espace Loisirs : 3 avril - 14 h
- Verneuge - salle de la Verneugeoise : 10 avril - 14 h

Inscriptions en mairie, par téléphone ou courriel.

PROJET DE FLEURISSEMENT PARTICIPATIF

Ce fleurissement touchera les particuliers qui ont des murs et bâtis donnant sur la voie publique. Végétaliser les pieds de mur c'est permettre à la nature de regagner du terrain face au minéral. Sur l'espace public, il vous sera proposé de vous approprier ces espaces pour en faire des lieux vivants. Les continuités végétales ainsi créées au sol permettent :

- d'embellir nos villages et de participer à l'amélioration de notre cadre de vie ;
- d'atténuer de manière naturelle la prolifération des herbes spontanées et de limiter le désherbage ;
- de favoriser l'infiltration des eaux pluviales en pieds de murs ;
- d'offrir refuges et sources de nourriture à la petite faune (insectes, oiseaux) ;
- de créer du lien avec les agents du service technique ;
- de se retrouver avec ses voisins. Jardiner sur l'espace public lance une dynamique dans son village ou sa rue. L'initiative donne envie et suscite l'échange, le partage d'expériences ou de matériel.

LA VÉGÉTALISATION : UN FORT POTENTIEL DE TRANSFORMATION DES PAYSAGES

Voici un exemple de fleurissement participatif du village de Chédigny (37) désormais classé jardin remarquable :

Avant

Après

© Chédigny village jardin

Pour sa mise en œuvre, une palette végétale est définie. Elle est composée uniquement de vivaces rustiques (-15°C) nécessitant peu d'arrosage.

Cette année, deux espaces test vont être mis en place sur la voirie communale afin de vous donner à voir les palettes végétales choisies : le cimetière d'Aydat et l'Espace Loisirs.

Puis, en 2022, le projet sera proposé à l'ensemble des habitants qui souhaiteront fleurir leurs pieds de murs.

Exemples de pieds de mur fleuris à Yèvre-le- Châtel (45)

Le fleurissement des pieds de murs implique de venir ouvrir de mini-fosses de plantation de la longueur souhaitée sur 20 cm de large et 20 cm de profondeur avec un apport de terre végétale.

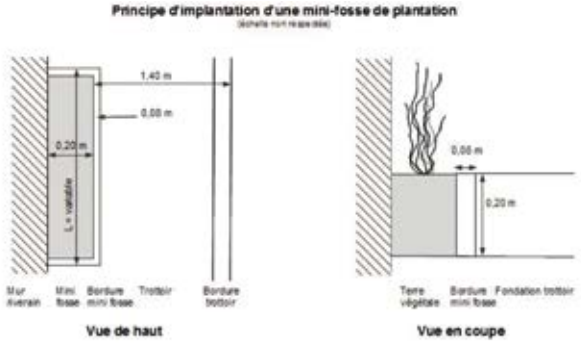

PALETTE VÉGÉTALE PARTICIPATIVE DES AYDATOIS

SOLEIL

ROSE/BLANC : floraison mars à novembre

Aster des alpes	Gaura	Vergerette	Corbeille d'argent
Aster alpinus happy end 20x30, mai juin	lindh rosy jane 75x50, juin septembre	Erigeron karvinskianus 20x50, mai octobre	Iberis sempervirens Blanc pur 25x50, mars juin

MURAILLES : floraison juin à octobre

Sedum	Onagre
spect.brilliant rose carmin **40x30, septembre octobre**	*Oenathera* syskyou pink **40x50, juin septembre**

COULEURS TENDRES : floraison mai à octobre

Onagre	Perovskia	Vergerette
Oenathera syskyou pink 40x50, juin septembre	Little spire 70x60, juillet septembre	Erigeron karvinskianus 20x50, mai octobre

DÉGRADÉ ROUGE/ROSE : floraison mai à octobre

Heuchère	Echinacées	Sedum	Aster
Gloire de paris 60x30, mai	purpurea rouge 80x40, juillet septembre	spect.brilliant rose carmin 40x30, septembre octobre	dum. jenny 40x30, août octobre

COULEURS CHAUDES : floraison mai à décembre

Gaillarde	Pennisetum	Pavot	Achillée
Gloire de paris 60x30, mai septembre	alop.compressum 90x40,août décembre	papver orientalis allegro rouge orange 60x30, mai juillet	Achillea moonshine 60x40, juin août

ROSE/BLEU/BLANC : floraison mars à septembre

Corbeille d'argent	Lupin	Pavot	Achillée
Iberis sempervirens Blanc pur 25x50, mars juin	*derussel Le gentilhomme bleu* alop.compressum 90x50,mai juillet	papver orient. Princess victoria 90x50, mai juillet	millefolium cerise queen 60x60, juin août

MI-OMBRE

BLANC

Marguerites	Heuchère	Achillée
Leucanthemum reine d emai 70x60, mai juillet	*micr.palace purple* blanc 60x50,mai août	ptarmica boule de neige 60x40, juin setembre

DÉGRADÉ ROUGE/ROSE

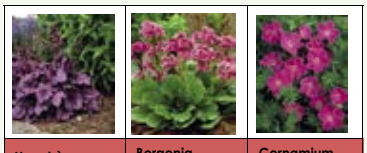

Heuchère	Bergenia	Gernamium
Gloire de paris **60x30, mai août**	cordifolia 40x60 juin août	**sanguineum rose** rouge 20x40, mai octobre

ROUGE/BLANC

Ancolies	Anémone	Astrance	Benoîte
Aquilegia crimson star 60x30, mai juin	sylvestris blanc 50x30 avril juin	astrantia major rubra 70x50, juin septembre	GEUM chilo. mrs bradshaw 50x30, juin août

OMBRE

Ruine de Rome
Cymbalaria muralis
10x30

MURAILLE : floraison avril à septembre

LOGEMENTS COMMUNAUX : *où en est-on ?*

La Garandie : comme prévu dans le plan pluriannuel de gestion des logements communaux le permis de démolir des 4 logements groupés dits « HLM Bas » a été déposé et accepté depuis le 10 février 2021. La consultation des entreprises est en cours. La démolition sera effective avant la fin de l'année.

La démolition achevée, nous pourrons travailler sur le permis d'aménager et la vente des terrains à bâtir.

Fohet : La maîtrise d'œuvre a réalisé un diagnostic plus poussé des bâtiments. Une estimation des travaux a permis de déposer des demandes de subventions. Nous avons d'ores et déjà l'accord de certains financeurs et attendons des réponses avant de continuer à travailler sur le projet.

CHIFFRES & TENDANCES

Habitat – Logement

Sur 1477 logements recensés en 2017, plus de 90 % sont des maisons, dont la moitié ont plus de 5 pièces.

Répartition des logements en 2017

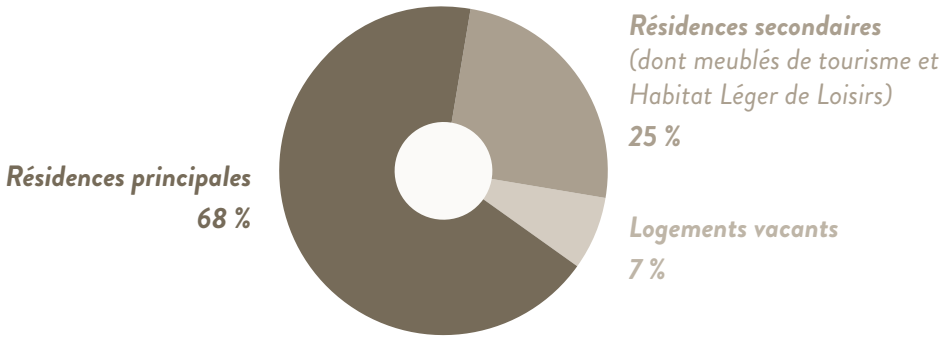

Source : Observatoire des territoires

Le nombre moyen d'occupants par résidence principale est de 2,35 (en baisse comme partout puisque de plus en plus de personnes vivent seules et que la population vieillit). On dénombre 84,2 % de propriétaires et 13,8 % de locataires (dont 2,5 % logés dans le parc social).

Les 3/4 des résidences principales ont été construites après 1970. En 2017, 44 % des ménages avaient emménagé depuis moins de 10 ans.

Le parc social compte 18 logements (Les Rouchoux et La Garandie). C'est beaucoup pour une commune rurale. C'est dû au nombre important de salariés du tourisme que comptait la commune dans les années 70 et 80 (colonies et villages de vacances notamment). Le parc communal se compose de 15 logements.

Plus de 46 % de la population communale est éligible au logement social, dont les 2/3 des locataires du parc privé.

Le Programme Local de l'Habitat de Mond'Arverne (PLH) fixe un objectif de 26 nouveaux logements sociaux à l'horizon 2023. La commune prévoit d'adapter une partie de ces logements à l'accueil des seniors en résidence autonomie.

La précarité énergétique touche 8 % des ménages aydatois. Ce sont des ménages dont les revenus annuels étaient inférieurs à 21 600 € en 2017 et qui consacraient 8 % ou plus de leurs revenus pour se chauffer. Parmi ces ménages, 80 % occupent une maison et 20 % un appartement, 55 % sont propriétaires et 45 % sont locataires. Ces ménages sont tous éligibles aux aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

SORTIES SPORTIVES *à l'école élémentaire*

Cette année encore les enfants ont bénéficié de sorties pour découvrir des activités de toutes sortes.

Ainsi, les élèves de CE1 de la classe de Bernadette RICHY ont profité de plusieurs séances de natation à la piscine de Longues avant que le protocole sanitaire ne soit renforcé.

Les séances se déroulaient par ateliers dans lesquels chaque enfant a progressé à son rythme.

Les grands principes ont été travaillés : la flottabilité, l'équilibre, la glisse, la respiration et la propulsion.

Ces séances n'auraient pu se dérouler sans l'aide de parents agréés.

De même, l'abondance de neige a permis aux élèves de CE1 et de CE2 (classes de Bernadette RICHY, Déborah HUSS et Cécile MELLIEZ) de pratiquer le ski à Super Besse.

Les enfants ont découvert le ski de fond et appris à chausser des skis, éviter les obstacles et tomber pour s'arrêter. Ils ont aussi compris comment se déplacer en pas alternatifs et glissés en coordonnant les mouvements avec les bâtons et en utilisant toutes les sortes de terrain.

"RACONTE-MOI TON VOLCAN"

Les classes de Bernadette RICHY et Cécile MELLIEZ (CE1 et CE2) participent à ce projet initié par le parc des Volcans avec la participation de la conteuse, Chantal JACQUET.

La tradition orale des contes permet aux élèves de se plonger dans l'imaginaire collectif pour nourrir le leur, ouvrir la porte du Merveilleux. Vivre sur une terre volcanique favorise l'échange des témoignages individuels et familiaux et peut aider les élèves à exprimer leur ressenti au cœur de ce cadre si particulier. Les volcans sont-ils vraiment éteints ? Sont-ils d'abord feu, violence et destruction ? Quelles transformations, quelle énergie révèlent-ils ? Y a-t-il une mémoire de leur éruption ? Les dessins et la parole des enfants répondront à ces questions.

Le 2 février, une sortie dans la zone humide leur a permis de développer leur imaginaire et leurs perceptions sensorielles de la nature pour construire leur conte collectif.

PROJET ARTISTIQUE *" Création en cours"*

Les élèves de CM1 et CM2 bénéficient d'un programme d'initiation à l'art porté par les Ateliers Médicis. Avec leur enseignante et mesdames PERRIN, GEVERS et GHORAFI, en résidence d'artistes à Aydat de février à juin 2021, ce projet propose aux élèves de rencontrer les artistes et leur univers. Ensemble, ils développeront l'expression de tous les langages, artistiques, littéraires, scientifiques et corporels, en lien avec le programme scolaire et les activités de la classe. Avec ces passeurs de culture, les enfants découvriront l'art textile et la danse en participant à la création d'histoires imaginaires ancrées sur leur territoire de roches volcaniques.

LA SCIENCE *à l'école maternelle*

Les élèves d'Anne BORGES et Nathalie BONNIN apprennent à bien manger pour être en bonne santé. Grâce à la Cellule Académique de Recherche et d'Innovation, les enseignantes font intervenir dans leurs classes une étudiante en biologie, des chercheurs de l'INRAE, les associations Tralalarts et ANIS étoilé. Les élèves travaillent dans le potager scolaire, découvrent l'utilité du compost et du recyclage, observent les abeilles, découvrent les aliments, leur importance et les pièges qu'ils nous tendent pour notre santé.

Les classes de Séverine JALLAGEAS et Vincent MOUSTEY travaillent sur la biodiversité, les animaux en voie de disparition.

Grâce à tous ces projets inscrits dans une dynamique de développement durable, **l'école maternelle a fait une demande de labellisation E3D de niveau 1.**

FÊTE *de Noël*

En raison de la crise sanitaire, la fête de Noël n'a pas pu s'organiser comme d'habitude en regroupant les élèves autour d'un goûter. Toutefois, le père Noël n'a pas manqué à sa tâche et a ainsi distribué les cadeaux classe par classe.

Avec l'aide du personnel périscolaire, le goûter a pu être servi dans les classes maternelles et à la cantine pour les classes élémentaires.

CHIFFRES & TENDANCES

La population est de plus en plus diplômée.

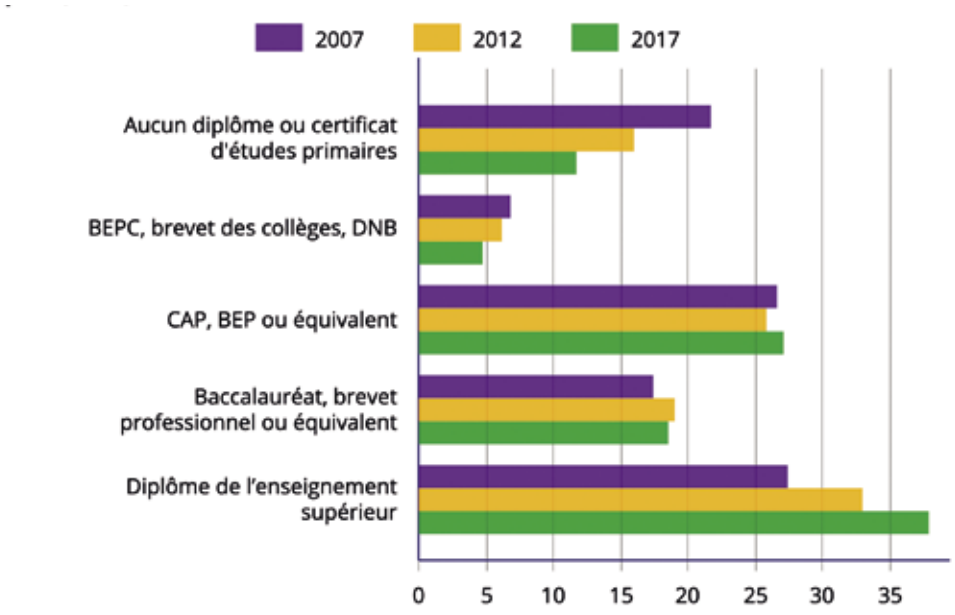

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

PARRAINER DES RUCHES À AYDAT, *c'est parti !*

Le Projet du GIEC Aydat s'est vu récompensé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre du Budget Ecologique Citoyen.

Dans ce cadre, votre association Tralalarts rend opérationnelle l'action « Rucher Connecté ».

Elle permet aux enfants des écoles élémentaires et maternelles et à des particuliers de la commune de s'initier à l'apiculture et à la biodiversité locale en suivant la vie et l'évolution de sa propre ruche et de son environnement à distance et in vivo.

Initiation à la préservation de la biodiversité, Tralalarts permet aux Aydatois·es d'associer l'action à leurs volontés écocitoyennes en parrainant une ruche.

Des parrainages sont encore possibles, n'hésitez pas à contacter Robert VILLATTE ou Eric BROSSET à Tralalarts !

UNE MAISON DE ROUILLAS-BAS *joliment transformée en cabinet dentaire*

Elle se dresse, au 15 de la rue Mercier. A l'origine de cette rénovation, le Docteur OLLIER s'y est installé depuis le mois de décembre et le Docteur SIEBERT l'a rejoint en janvier. Les deux chirurgiens-dentistes sont associés. Richard OLLIER exerce depuis 20 ans, possède un cabinet à Clermont-Ferrand qu'il quitte le mercredi et le jeudi pour venir consulter à Aydat. Le reste de la semaine est dévolu à Paul SIEBERT qui exerce aussi deux jours dans un cabinet de Lezoux.

Ils reçoivent sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 14 h à 18 h. Cette forte amplitude horaire leur permet de satisfaire au maximum l'attente des patients. Cette forte amplitude horaire leur permet de répondre à une demande pressante des Aydatois qui depuis longtemps n'avaient plus de dentiste. Nos deux docteurs ont les mêmes qualifications ce qui leur permet de prendre en charge leur patientèle dans toute la continuité de leurs soins.

Dans leur cabinet on trouve tout le matériel requis depuis la radiographie 3D (scanner), l'empreinte optique, jusqu'à la salle de chirurgie. Le service d'urgence est assuré. En cas d'absence, un standard téléphonique reçoit votre appel. Vous pouvez aussi passer par Internet pour prendre rendez-vous selon le même principe que Doctolib : rdvdentiste.net

UNE DIÉTÉTICIENNE *à la maison médicale*

Début 2021, une diététicienne nutritionniste a rejoint l'équipe de la maison médicale. Il s'agit d'Amandine BARATON qui reçoit sa patientèle le lundi de 8 h à 19 h. Même sans ordonnance, mais sur rendez-vous, vous pouvez la consulter pour un bilan, un suivi et un accompagnement nutritionnels. La sécurité sociale ne rembourse pas les soins mais certaines mutuelles les prennent en charge. Amandine BARATON travaille au CHU dans les services de diabétologie et de cardiologie. Elle œuvre aussi pour CALORIS* au sein du programme PROXOB (accompagnement familial de l'obésité infantile et adulte) visant à améliorer la qualité de l'alimentation pour les enfants, en se déplaçant dans les familles pour les aider. Elle officiait déjà comme libérale, dans un cabinet clermontois.

Aydatoise depuis 10 ans, lorsque la maison médicale s'est ouverte, elle a souhaité s'insérer dans une équipe qui permet des échanges et des partages pluridisciplinaires.

** Centre Auvergnat de L'Obésité et ses RISques, associé au CHU*

TAKAMAKA, *sports et nature*

Depuis décembre 2019, Tom BERAUD et Clément BOURGÈS proposent de nombreuses activités outdoor via le contrat de marque TAKAMAKA. Spécialistes dans l'organisation d'événements, ils travaillent au quotidien pour adapter leur proposition à vos envies.

De La Cassière où ils sont installés, vous pourrez partir en Quad Bike, en VTT ou organiser votre vol en parapente ou en montgolfière. Quelques spécificités l'hiver avec la rando raquettes, la balade en chiens de traîneau ...

Avec les beaux jours, vous pourrez découvrir les sports aquatiques comme le canoë, le canyoning... la liste est longue pour vous divertir en individuels ou en groupe.

Pour votre entreprise, ils animent séminaires ou soirées avec de nombreuses idées originales comme l'escape game, la murder party, le casino, etc.

Ce sont des professionnels diplômés d'Etat qui collaborent avec d'autres guides pour proposer un large panel d'activités tout au long de l'année.

Contact : www.takamaka.fr / 04 73 92 83 64
clermont@takamaka.fr

ZOOM SUR

L'ÉCOLE DE VOILE *du lac d'Aydat*

Avec son offre d'activités nautiques unique dans tout le département, l'École de Voile s'adresse à tous les niveaux et tous les âges, dès 4 ans ! Voile sur catamaran, dériveur ou optimist, kayak, paddle... Autant de façons de découvrir le plaisir de la navigation de façon ludique et très accessible ! Toujours à l'affût de nouveautés, l'École de Voile vous emmène surfer sur le lac en 2021, grâce au E-Foil et à la Wing Foil !

Contact : 04 73 78 33 59 - voile.aydat@mondarverne.com / www.voileaydat63.com

CHIFFRES & TENDANCES

POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHÔMAGE

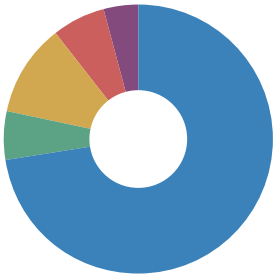

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017 :

- Actifs ayant un emploi - 72,7%
- Chômeurs - 5,9%
- Retraités - 10,9%
- Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés - 6,5%
- Autres inactifs - 4%

Le chômage touchait 7,5 % de la population active en 2017. Il était 4 fois plus élevé chez les moins de 25 ans.

EMPLOI PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EN 2017

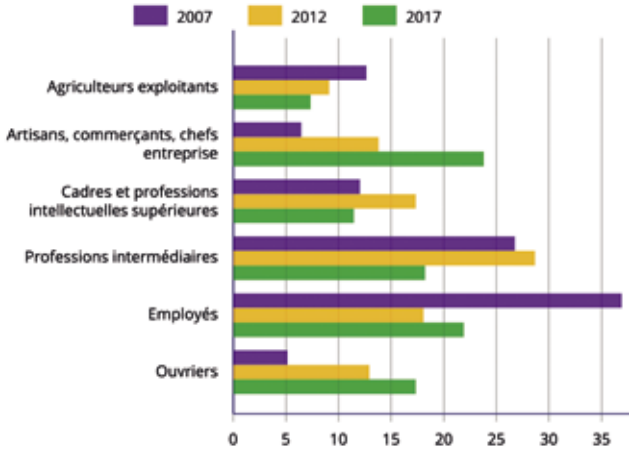

EMPLOI LOCAL

Les emplois sur place sont fournis par le commerce, le transport et les services (50,6 %), par l'administration publique, l'enseignement et la santé (31,8 %) ; viennent ensuite la construction (10,3 %) et enfin l'agriculture (7,3 %). Cela représentait 306 emplois en 2017 et la tendance est à la hausse.
Cependant 17,7 % seulement des Aydatois travaillent sur leur lieu de résidence (199 personnes sur 1 122 actifs).

REVENUS DES MÉNAGES EN 2018

61 % des ménages sont imposés.
Le revenu moyen des ménages est de 24 910 € (supérieur à ceux de Mond'Arverne et du département).

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

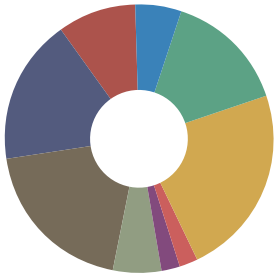

Poids des entreprises par secteur d'activité au 31/12/2018 :

- Industrie manufacturière, industries extractives et autres - 5,8%
- Construction - 14,5%
- Commerce de gros et de détails, transports, hébergement et restauration - 23,2%
- Information et communication - 2,2%
- Activités financières et d'assurance - 2,2%
- Activités imobilières - 5,8%
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien - 19,6%
- Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale - 17,4%
- Autres activités de services - 9,4%

25 entreprises créées à Aydat en 2019 : 6 dans la construction, 8 dans le commerce, transport et tourisme, 5 dans le secteur de la santé, de l'administration et de l'enseignement, et 6 dans d'autres secteurs d'activité. Les créations d'entreprises sont en hausse constante depuis 2016.

VIBRERLOCAL 63 *à Aydat*

Vibrerlocal 63 est une association à but non lucratif créée par quatre amis dont le but est de fédérer autour de la transition écologique et citoyenne. Certaines solutions aux crises actuelles passent par des actions locales et communes. Vibrerlocal 63 peut accompagner ceux qui aimeraient agir mais ne s'en sentent pas capables seuls, qui aimeraient se joindre à des actions déjà initiées ou qui voudraient en débuter d'autres. Nous avons tous des centres d'intérêts, des compétences, des connaissances très variées que nous pouvons mettre en commun.

Il suffit de s'inscrire sur la plateforme Vibrerlocal.com et de suivre la petite abeille qui vous guide.

Les associations, les petites entreprises locales, les projets, les initiatives déjà engagées sont facilement visibles et référencées sur la plateforme. C'est un espace de communication simple et gratuit. Chacun : citoyen, association, entreprise, municipalité, peut faire connaître ses projets, ses besoins pour trouver le soutien et l'aide nécessaires.

Le réseau accueille déjà plus de 600 personnes. Vous pouvez à tout moment rejoindre l'association.

LE CLUB NORDIQUE *Aydat-Pessade*

Ski nordique, ski roues, VTT, marche nordique... Les activités proposées par le CNAP permettent de profiter de la montagne en toute saison !

Encadrés par un Brevet d'Etat ski nordique et 11 moniteurs fédéraux, les 70 licenciés enfants et adultes bénéficient d'entraînements adaptés à leur niveau, de l'initiation à la compétition, et de stages pendant les vacances. Les séances de ski se déroulent sur les pistes enneigées du centre montagnard cap Guéry depuis la fermeture du domaine nordique de Pessade.

La section sportive ski du collège du Pavin à Besse et le pôle espoir du lycée Murat à Issoire permettent aux jeunes de se perfectionner. Félicitations à Martin BOURDE, Clément LECOCQ et Awen LERAY (U17) pour leurs performances aux championnats de France de ski de fond d'été !

Le CNAP organise chaque année son grand prix en janvier et une bourse aux skis en novembre.

Contact :
www.facebook.com/cnaydatpessade
cnaydat-pessade@orange.fr

CHEIRES -AMAP

En 2020, plus de 10 ans après sa création, Cheires AMAP comptait 70 familles adhérentes. Rappel du principe de l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) : en mars et en septembre, ces familles s'engagent par contrat auprès des 10 producteurs agricoles partenaires en commandant à l'avance les produits souhaités (légumes, pain, fromages, volailles, œufs, etc.) et en les pré-payant.

Sur l'année, le montant cumulé de ces achats représente environ 80 000 €, versés directement aux producteurs, soit une somme permettant la rémunération de deux emplois locaux environ. Voilà donc un soutien direct à cette agriculture paysanne de proximité, et bio pour la grande majorité des produits.

Habituellement, les distributions ont lieu chaque jeudi au Foyer Rural et les amapiens peuvent dialoguer avec les producteurs présents qui viennent en personne livrer leurs produits.

Contact : cheires.amap@gmail.com

MISSION *locale*

La mission locale propose aux jeunes (16 à 25 ans) un dispositif d'accompagnement personnalisé pour accéder à l'emploi, l'alternance et la formation.

Elle les accompagne aussi dans la gestion financière en leur permettant d'accéder à des tarifications avantageuses, selon la situation de chacun.

Elle donne aussi des informations sur le logement, la mobilité, la santé, les droits, la culture et les loisirs.

Aydat dépend de la mission locale du secteur de Cournon. Pour permettre à leur conseiller de recevoir les jeunes de notre commune, la mairie met un local à leur disposition.

Les jeunes de 18 à 25 ans de la commune vont recevoir une information de la mission locale. Ceux qui le souhaitent pourront être reçus individuellement par un conseiller.

CATHERINE LOILLIER, *notre nouvelle correspondante*

Depuis juillet 2020, Catherine LOILLIER, Aydatoise, est correspondante du journal La Montagne pour la commune.

L'objectif est de parler de notre commune et donc des 17 villages qui la composent. Sans que cette liste soit exhaustive, des sujets tels que l'histoire, la vie des villages, des anecdotes, des souvenirs ou encore des actualités touristiques, économiques, la présentation de nouvelles activités peuvent être abordés. Elle est en lien étroit avec l'Office de Tourisme mais aussi à l'écoute des Aydatois qui disposeraient d'infos, d'histoires ou de photos permettant d'éclairer le récit de notre commune.

Elle doit respecter une charte et des consignes spécifiques concernant les thèmes et la typologie des articles que le journal rejette ou publie.

Contact : andrealamontagne75@gmail.com

LES JARDINS *des Cheires*

Née en 2020, cette nouvelle association a pour but de promouvoir le jardinage selon les principes agroécologiques et permacoles, de créer du lien entre nous, de se reconnecter aux cycles saisonniers et de déguster de bons légumes !

Que vous soyez débutant ou aguerri, venez partager un moment au jardin partagé de Fontclairant où nous vous proposons des animations, un samedi par mois, de 14 h à 17 h :

- 20 mars : formation greffe avec l'association Les Croqueurs de Pommes ;
- 10 avril : gestion du compost ;
- 08 mai : plants et semis, gestes de culture ;
- 12 juin : suivi des plants, semis de pleine terre et fabrication de purins ;
- 25 septembre : accueillir la faune ;
- 23 octobre : démarrer un compost ;
- 13 novembre : installation de la serre.

L'accès aux animations est gratuit, seule une inscription préalable est obligatoire auprès d'Hélène LECLERC au 06 14 33 19 38.

Les animations sont soumises au respect des gestes barrières, nombre maximum : 10 personnes.

PRÉSENTATION DU GIEC *d'Aydat*

Le Groupe d'Initiatives Éco-Citoyennes d'Aydat (GIEC) est une association qui se propose de promouvoir la transition écologique sur la commune en mutualisant des moyens (équipements, outils, savoir-faire) qui permettront d'intensifier le lien social intergénérationnel, via :

- la sensibilisation/responsabilisation des habitants quant au devenir de leur lieu de vie,
- l'apprentissage pair à pair au service de la préservation et la régénération de la biodiversité, de la diminution de l'empreinte carbone.

L'ensemble des réflexions menées en 2020 a fait émerger des projets dont la mise en œuvre sera permise grâce au Budget écologique citoyen, dont le GIEC Aydat est lauréat, pour un montant de 56 000 €.

Et pour débuter cette nouvelle année, nous convions la population à participer à la fresque sur le climat.

Contact : www.giecaydat.org ou par email giecaydat2019@gmail.com

CALENDRIER *des manifestations*

Les associations décideront de la tenue de leurs événements en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et communiqueront avec les moyens habituels (affichage, presse, réseaux sociaux, site web...). Sont programmées les manifestations suivantes :

	DATE / LIEU / HORAIRES	MANIFESTATION	CONTACT ORGANISATEUR
AVRIL	Dim 5, départ entre 14 h et 15 h, Rouillas-Haut	CHASSE AU TRÉSOR	Les Anim'Haut
	Sam. 24, plage, Sauteyras	NETTOYAGE DE PRINTEMPS	Office de Tourisme Commune d'Aydat
MAI	Mer. 5, de 15 h 30 à 21 h, Espace Loisirs	DON DU SANG	ADSB
JUIN	Dim. 6, La Cassière	MARCHE GOURMANDE	Cassièr'Anim
	Sam. 12, de 9 h à 18 h, Aydat	FÊTE DES FLEURS ET DE L'ENVIRONNEMENT	Commune d'Aydat Tralalarts
	Sam. 26 et dim. 27, commune d'Aydat	TRIATHLON	Puissance 3 Cournon
	Sam. 26, plage d'Aydat	FESTI'LAC	Commune d'Aydat
	Sam. 26, de 20 h à 22 h, La Garandie	BALADE AU PUY-DE-COMBEGRASSE	Conseil départemental du Puy-de-Dôme
JUILLET	Dim. 4, matinée	BALADE UNESCO	Conseil départemental du Puy-de-Dôme Journal "La Montagne" Commune d'Aydat
	Mer. 14, à partir de 11 h 30	CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET	ACPG - Commune d'Aydat
	Mer. 14, à 20 h 30, Espace Loisirs	CONCERT	Aydat Animation
	Mer. 21, à 20 h 30, Espace Loisirs	CONCERT	Aydat Animation
	Jeu. 22, de 14 h à 18 h	EXPOSITION DE PEINTURE	Ayd'Art
	Mer. 28, à 20 h 30, Espace Loisirs	CONCERT	Aydat Animation
JUILLET AOÛT	Du mar. 13 juillet au mar. 31 août, de 8 h à 13 h, Place de l'église, Aydat	MARCHÉ	Commune d'Aydat
	Du jeu. 15 juillet au jeu. 26 août, de 17 h à 22 h, parking de l'Espace Loisirs	MARCHÉ SEMI NOCTURNE	Commune d'Aydat
AOÛT	Mer. 4, à 20 h 30, Espace Loisirs	CONCERT	Aydat Animation
	Sam. 7, observatoire de La Garandie	LA NUIT DES ÉTOILES - OBSERVATION	Les Astronomes d'Auvergne
	Mer. 11, à 20 h 30, plage, Sauteyras	CONCERT	Aydat Animation
	Mer. 11, 23 h, plage, Sauteyras	FEU D'ARTIFICE	Commune d'Aydat
	Mer. 18, à 20 h 30, Espace Loisirs	CONCERT	Aydat Animation
	Mer. 25, à 20 h 30, Espace Loisirs	CONCERT	Aydat Animation
SEPTEMBRE	Sam. 4, de 9 h à 12 h	FORUM DES ASSOCIATIONS	Commune d'Aydat
	Dim. 5, Terrain de foot, Espace Loisirs	RONDE DES LACS	SLVTT
	Dim. 19, à 15 h, Puy de Vichatel	BALADE	Conseil départemental du Puy-de-Dôme

ÉTAT CIVIL

Octobre 2020
Février 2021

Naissances

8 octobre	**DEPRE Björn**	Aydat
9 décembre	**PERRONET Tom**	Aydat
3 novembre	**REIS Matteo**	Fohet
4 janvier	**GERMAIN Lily-Rose**	Rouillas-Bas
17 janvier	**FOURNIER Charline**	Aydat
24 janvier	**RODRIGUES Malwen**	Aydat
10 février	**CHAZALY Léon**	Fontclairant
17 février	**POILVE LAFAURIE Tino**	La Garandie
25 février	**STAINER Louise**	Ponteix

Décès

12 octobre	**AMEILBONNE Roger**	Rouillas-Bas
16 octobre	**OLLIER veuve CHANDEZE Carmen**	La Garandie
4 novembre	**DACKSCKOBLER veuve VAURY Françoise**	Rouillas-Bas
11 novembre	**MIOCHE Yves**	Rouillas-Bas
18 novembre	**BROUSSE veuve CAVANAT Josette**	Aydat
6 décembre	**MERCIER veuve MERCIER Ginette**	La Garandie
5 janvier	**GORCE SAUTAREL Catherine**	Saint-Julien
10 janvier	**ZANELLI Maurice**	Ponteix
18 janvier	**ZIGWALT Robert**	Verneuge
19 janvier	**FICK RUNAVOT Thérèse**	Sauteyras
25 janvier	**CHAUMEIL Jean Claude**	Veyreras
3 février	**VAURY veuve RIVALLIER Claire**	La Cassière

Mariages

16 janvier	**ABDEL AZIZ Mohamed & BORDERIE Caroline**	La Cassière
23 janvier	**LAFARGE Bruno & COMMUNAL Agathe**	Rouillas-Bas

Pacs

21 novembre	**COURTIAL Sylvain & GUITTARD Béatrice**	Aydat
4 décembre	**TOURNADRE Tristan & DANIEL Maéva**	Rouillas-Bas
18 décembre	**FOURNIER Christophe & PAGANELLI Delphine**	Aydat
6 février	**FAYARD François & BELLIER Sabrina**	Rouillas-Haut

L'OPPOSITION
s'exprime

Après huit mois de participation comme élus voici les points que nous souhaitons aborder.

Sur les **COMITÉS DE VILLAGES**, alors que nous avons demandé de présider au moins un comité, c'est avec regrets que cette fonction ne nous a pas été accordée par Mr le Maire.

Sur le **SMGF**, après que Mr le Maire ait proposé à l'un d'entre nous de faire partie de la liste du SMGF, cette personne très satisfaite a donc accepté. IL N'EN A RIEN ÉTÉ.

Sur la **Visioconférence**, nous avons demandé qu'elle soit mise en place pour les conseils municipaux et particulièrement en cette période de crise sanitaire, afin que les habitants de la commune puissent assister au déroulé des conseils, chose non autorisée actuellement en présentiel cause COVID. DEMANDE REFUSÉE.

Nous aurions souhaité que soit noté **les explications de nos votes "contre" au conseil**, afin d'être inscrites aux comptes rendus et au procès- verbaux des conseils municipaux, ce qui aurait certainement permis aux lecteurs de comprendre les raisons de nos votes, malheureusement la loi n'oblige pas le Maire à le faire. Nous le regrettons vivement. Vos commentaires peuvent être laissés à notre attention à la Mairie.

Catherine, Sandrine et José

COMMERÇANTS *et* ARTISANS

Cette liste est à titre informatif et n'est pas exhaustive. Vous êtes artisan, commerçant, auto-entrepreneur, vous souhaitez figurer dans le prochain numéro, faites-vous connaître auprès de la mairie.

ACCOMPAGNEMENT MONTAGNE DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT
MOUNTANHA
Alain CARPENTIER
AYDAT - 06 82 45 69 64

ALIMENTATION GÉNÉRALE
LE PANIER SYMPA
Christiane LOLLIVIER
AYDAT - 04 73 79 38 37

APICULTURE
Ghislain GALLOIS
ROUILLAS-BAS - 06 41 50 32 50

ATELIER DE COUTURE
DOMI MODE
Dominique ARNAUD
ROUILLAS BAS - 04 73 78 30 95

ATELIER DE POTERIE
SALAMANDRE
Florence MAROTEL
LE MAS - 04 73 79 32 51

AUBERGE BAR RESTAURANT
ENTRE LACS ET VOLCANS
LA CASSIERE
04 73 87 30 36 - 06 81 77 81 14

BOULANGERIE PÂTISSERIE
LE FOURNIL D'AYDAT
ROUILLAS BAS - 04 73 79 37 21

BRODERIE
BRODY'REV
Eric VEYSSIERE
ROUILLAS BAS - 06 12 13 97 79

BTP
SARL CM STRUCTURES
J Ph ARNOLD, Yann TISSOT
ROUILLAS-BAS - 06 03 34 31 69

CAFÉ PRESSE
LE JULCANQUE
Monique AMEILBONNE
SAUTEYRAS - 04 73 79 38 19

CAFÉ RESTAURANT
LA COCOTTE BLEUE
SAUTEYRAS - 04 73 79 37 02

LA CLAIRIERE
ROUILLAS-BAS - 04 73 79 31 15

LE DOMAINE DU LAC
SAUTEYRAS - 06 24 31 01 29

CHAUFFAGE À BOIS VENTE, INSTALLATION, ENTRETIEN
GRANULÉS & POÊLES
Jean-Manuel SANCHEZ
ROUILLAS-BAS - 06 66 45 42 80

COIFFURE À DOMICILE
Fabienne GALERY
VEYRERAS - 06 81 76 67 53

CONFITURES ARTISANALES
DOUCEURS DE CONFITURE D'ANTAN
Sylvie TOURNADRE
LA GARANDIE - 06 61 37 72 74

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT BOIS
DÔME BOIS SOLUTIONS
Joffrey PETIT
AYDAT - 06 98 47 67 45

DESINFECTION, DESINSECTISATION, DERATISATION
Anthony BRIVES
06 05 00 25 08

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
SOLYS
Emilie DUGNE
AYDAT - 06 99 39 45 48

ÉLAGAGE
ELITE ELAGAGE
Thomas ASTRUC
LA CASSIERE – 07 61 54 42 34

ACER ÉLAGAGE
Benjamin COOPMANN
LE LOT - 06 68 21 26 40

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
MG ÉLECTRICITÉ
Gérald MONDOR
AYDAT - 06 87 42 78 58

Philippe BART
AYDAT - 06 71 97 59 95

S.R. ELEC
ROUILLAS-BAS - 06 35 26 72 15

ESPACES VERTS
CONCEPT NATURE SERVICES
Antony LADEVIE
VERNEUGE
04 73 78 36 58 / 06 26 92 24 40

BOTA'BALAGNE
Jérémy DESFRANÇOIS
ROUILLAS-BAS - 07 87 03 38 96

FORGE D'ART
Victor WAGENAAR
AYDAT - 06 17 99 18 46

GRAPHISME / PAO
Alain CARPENTIER
AYDAT - 06 82 45 69 64

HOTEL RESTAURANT
LE MARIUS
SAUTEYRAS - 04 73 79 35 85

ILLUSTRATION ET GRAPHISME
Valentine HURTRELLE
SAUTEYRAS - 06 30 39 80 90

IMMOBILIER
SUD IMMO
Philippe THEVENOT
AYDAT - 04 73 78 89 82

LEDIL IMMOBILIER
Pierre CONTESSE
AYDAT - 07 84 18 78 03

GATEWAY IMMOBILIER
Jérôme ROBERT
06 64 38 73 93

IMPRESSION
3DEFRANCE
Philippe de FRANCESCO
ROUILLAS HAUT – 06 20 27 39 95

INFORMATIQUE, MULTIMÉDIA
NUMERITECH SERVICES
François-David DEJOUX
AYDAT - 06 02 26 51 02

SR INFORMATIQUE
Samuel ROCHE
ROUILLAS-BAS
09 70 46 45 43 / 06 17 02 12 53

INSTITUT DE BEAUTÉ
L'INSTANT KLEOS
Marine POMMIER
AYDAT - 04 43 11 12 69

LA TETE DE L'ART
Dominique MERCIER
ROUILLAS-BAS – 06 17 64 08 12

MASSAGES BIEN-ÊTRE
Steffie VEYSSIERE
SAUTEYRAS - 06 52 69 12 21

MAÇONNERIE
Jean-François COUPRIE
LA CASSIERE - 04 73 87 39 85

Mickaël BOISSEAU
AYDAT - 06 58 65 71 91

Emmanuel BLATERON
VERNEUGE - 06 10 23 35 19

MANDATAIRE IMMOBILIER
Sylvie MARCOS DOS SANTOS
SAUTEYRAS – 06 45 45 03 67

MENUISERIE - MOBILIER - ESCALIER
Louis COURTIAL
FONTCLAIRANT
04 73 79 36 44 / 06 18 02 34 80

MENUISERIE - CHARPENTE
Benjamin BEUVELOT
FOHET - 06 66 59 86 89

PIZZAS À EMPORTER
PIZZA VILLAGE
Antoine LOLLIVIER
AYDAT - 06 51 59 63 63

PIZZ'ARVERN
Antony RUIZ
ROUILLAS-BAS - 04 73 88 07 32

PLÂTRERIE - PEINTURE - DÉCORATION
Alex LOPES
VERNEUGE - 06 73 52 49 81

ALPHA RÉNO
Sylvain LEBON
ROUILLAS-BAS - 06 07 65 84 23

PLOMBERIE - CHAUFFAGE SANITAIRE - ZINGUERIE
SARL Sébastien POUYET
FOHET - 04 73 79 31 22

Joël GARCIA
LE LOT - 06 16 08 81 25

TERRASSEMENT
Franck TISSOT
PONTEIX - 04 73 39 16 80 / 06 40 59 60 97

TERRASSEMENT, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEURS, BOIS DE CHAUFFAGE
Cédric BESSON
VEYRERAS - 04 73 78 30 28 / 06 29 58 02 89

TRAITEUR
CATHERINE THOMAS TRAITEUR
ROUILLAS-HAUT - 06 18 42 73 19

VENTILATION - CLIMATISATION
LVI
Gilles CASADO - AYDAT - 06 68 66 48 00

NUMÉROS *utiles*

SAMU 15

POMPIERS 18 ou 112

POLICE 17

MAIRIE
04 73 79 37 15
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12 h
Mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 12 h 30

PHARMACIE - Aydat
Alexandre THOMAS
38, rue Sidoine-Apollinaire
04 73 79 38 00

MAISON MEDICALE - Aydat
Rue Sidoine-Apollinaire

Médecine générale
Céline MADEUF - 04 73 79 30 30
Quentin LESAICHOT - 09 66 90 30 13

Cabinet infirmier
Nathalie MAILHOT,
Charlotte MAZZIA,
Claudette MERCIER,
Anastasia DEPRE MERCIER
04 73 79 33 27

Diététicienne
Amandine BARATON
Les lundis sur RDV 06 63 15 21 65

Masseurs kinésithérapeutes
Marion DUMAS,
Anne-Florence AGULHON,
Léo CHARPIN
06 44 02 51 59

Ostéopathe
Valentin SERRE
06 67 10 24 84

Psychologue clinicienne
Marianne MANNEVILLE
06 52 55 86 77

Psychologue du travail
Amélie BAPT
06 08 32 41 82

Sage-Femme
Anaëlle GAILLARD
07 83 78 80 77

CABINET DENTAIRE - Rouillas-Bas
15, rue Louis-Mercier

Richard OLLIER
06 22 07 59 31

Paul SIEBERT
04 43 11 15 53

NATUROPATHIE, REFLEXOLOGIE PLANTAIRE
Sylvie DAVENE
Rouillas-Haut - 06 71 60 39 50

OSTEOPATHE DO
Margaux MAGNAVAL
06 32 40 81 91
Consultation à domicile du lundi au samedi

ASA ROUILLAS-BAS / LE LOT
Samuel GIBERT - 06 75 75 73 48
www.asarouillaslelot.org

ASSISTANTE SOCIALE
04 73 39 65 60
Permanence à Saint-Amant-Tallende

MULTI-ACCUEIL - Rouillas-Bas
Les Chérubins - 04 73 78 36 25
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 18 h

EDF DÉPANNAGE
0 810 333 363

GENDARMERIE - Saint-Amant-Tallende
04 73 39 30 18

LA POSTE – LA BANQUE POSTALE
04 73 78 31 95 ou 3631

MISSION LOCALE
04 73 84 42 76
Accueil des jeunes jusqu'à 25 ans
Permanence en mairie le jeudi sur rendez-vous

MOND'ARVERNE PORTAGE DES REPAS
Permanence en mairie le jeudi matin

ESPACE LOISIRS - Sauteyras
04 73 79 36 59

MÉDIATHÈQUE - Sauteyras
04 73 78 31 71
Mercredi de 16 h à 18 h, samedi de 15 h à 16 h 30

OFFICE DE TOURISME - Sauteyras
04 73 79 37 69

CENTRE NAUTIQUE - Sauteyras
Ecole de voile
04 73 78 33 59

DÉCHETTERIE - Theix
04 63 66 95 19
Du lundi au samedi de 9 h à 18 h.
Fermée les jours fériés.
PASS déchetterie : www.clermontcommunaute.net rubrique déchetteries

DAB
Distributeur Automatique de Billets - Sauteyras
Office de Tourisme

ASSURANCE GROUPAMA
Agence mobile les lundis après-midi, tous les 15 jours à partir de 14 h
Parking de la Mairie

PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE
Alain MESURE
06 67 30 13 44
alain.mesure@conciliateurdejustice.fr
Mairie de Royat : les 2ème et 4ème mardis du mois de 9 h à 11 h 30 sur rendez-vous.
Clermont-Ferrand : les lundis de 14 h 30 à 16 h 30

TAXI
Christophe VÉRA
04 73 79 36 35 / 06 60 28 60 02

ADEQUAT TAXI
07 67 60 49 32

CORRESPONDANTE LA MONTAGNE
Catherine LOILLIER
andrealamontagne75@gmail.com

MAIRIE D'AYDAT
2, place de l'Eglise - Le Bourg
63970 AYDAT
Tel : 04 73 79 37 15
Fax : 04 73 79 39 90
secretariat@mairieaydat.fr
www.aydat.fr

Directeur de publication : *Franck SERRE*
Coordination : *Delphine DELPEUCH-FAUGERE*
Comité de rédaction : *M. AGULLO, M. BANY, M. DEJOUX, D. DELPEUCH, N. DESFRANÇOIS, L. FERRER, S. MARTIN, Ch. PACAUD, F. SERRE*
Crédit photographique : *M. AGULLO, M. DEJOUX, D. DELPEUCH, S. MARTIN, C. RONGERON, Mond'Arverne Tourisme, SMVVA, Ecoles, commerces et associations.*
Conception et impression : *L'Imprimeur, 63200 Mozac*
Tirage : *1450 exemplaires - Mars 2021*